

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AVRIL 2021



N° 42/2021

Le 30 avril deux mil vingt et un à 18 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 23 avril 2021.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt ; MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoint ; Mmes Dollez, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Aubry, Foviaux, Mmes Coulon, Flagothier, M. Rousseau, Mmes Barre, Vigne et M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Bourgoïn, M. Moonen par M. Dubouil, M. Berthelot par M. Hamot, Mme Delormel par M. Desmedt, Mme Konan par M. Bourgeteau, M. Kwak par M. Aubry.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Lenoble.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 21  
Nombre de suffrages exprimés : 28  
Votes Pour : 28  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Sortie à Fort Mahon Plage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission des Affaires Sociales envisage, si la situation épidémique le permet, d'organiser une sortie à Fort-Mahon Plage le 22 juillet 2021.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de fixer le tarif de cette sortie à 10 € par personne.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

